

Les propositions de la liste Écologie des territoires

Élections sénatoriales, septembre 2026 – Eure-et-Loir

En septembre 2026, les sénateurs de l'Eure-et-Loir seront élus par le collège des grands électeurs. Pour les partis traditionnels, ces élections ne sont qu'une étape vers 2027, avec des candidats souvent déconnectés des réalités locales.

Nous, nous ne représentons aucun candidat à la présidentielle. Notre seule priorité : notre territoire, notre quotidien, la transition écologique et l'avenir de nos enfants.

Le dérèglement climatique n'est plus une menace lointaine, mais une **urgence absolue**. Canicules à répétition, inondations dévastatrices, sécheresses... Les événements extrêmes de 2026, 2025 et 2024 nous le rappellent : **il faut agir maintenant**.

« Il n'est pas acceptable que les écoles ferment, que l'économie s'arrête, que les populations fragiles souffrent, que nos hôpitaux et EHPAD soient submergés. Il faut des solutions concrètes maintenant. »

Nos engagements prioritaires pour l'Eure-et-Loir, utiles pour la France

- **L'abandon du projet A154 et la réouverture de la ligne SNCF Dreux – Chartres – Orléans**, pour permettre une mobilité décarbonée tout en sauvegardant les espaces ruraux.
- **Loi pour l'assurabilité des bâtiments** : même en zone à risque, avec des tarifs maîtrisés.
- **Zéro artificialisation nette (ZAN)** : rétablir cet objectif au niveau intercommunal, avec des dérogations pour les constructions à impact environnemental nul.
- **Agriculture durable** : abrogation des lois Duplomb ; respect des normes sanitaires françaises pour les importations agricoles ; répartition équitable de l'eau.
- **Replantation massive de haies** pour protéger les sols, l'eau et la biodiversité.
- **Reconquête de la qualité de l'eau** : retour au public ou meilleur contrôle du secteur privé.
- **Déserts médicaux** : fin du numerus clausus et formation permanente pour les soignants, avec élargissement de leurs compétences leur permettant de prescrire.
- **Plan de déplacement des marchandises** : pour limiter l'invasion des camions et ne pas devenir un entrepôt géant pour le sud de l'Île-de-France.
- **Interdiction de couper l'ADSL** : sans solution alternative opérationnelle et au même prix.
- **Mutualisation des pylônes** : pour préserver nos paysages (TNT, mobiles).
- **Accompagnement public à l'usage du numérique**.
- **Nos priorités nationales, utiles pour l'Eure-et-Loir**
 - **Priorité à la transition écologique** : la lutte contre le dérèglement climatique (décarbonation) est la clé de l'avenir : il en va de l'avenir de notre civilisation.
 - **Budget de l'État aligné sur celui des collectivités** : Équilibre de la partie fonctionnement, emprunt réservé à l'investissement et inférieur à 3 % du PIB puis 1,5 %.
 - **Dette publique historique cantonnée dans un compte dédié**, remboursé par une contribution accrue des grandes fortunes et multinationales.

- **Modèle social français** : il doit être maintenu, avec des ressources adaptées.
- **Lutte ferme pour le civisme, contre l'insécurité** ;
- **Violence** : peine de prison effective et un doublement des sanctions **lorsque les victimes exercent une mission d'intérêt général** ou pour les **agressions racistes et sexistes**.
- **International** : droit des peuples à définir librement leur avenir (Palestine, Ukraine, Tibet, Taïwan, sans oublier les peuples africains).
- **Laïcité** : la religion est du domaine privé et doit y rester.

« La République a su évoluer au cours de son histoire. Aujourd'hui, elle doit devenir écologique pour répondre au défi majeur de notre époque, tout en gardant le modèle républicain français. »

Le Sénat doit représenter les territoires, pas les partis !

Le Sénat est l'assemblée des territoires. Il se veut en prise avec les réalités du terrain. Si le dernier mot revient au gouvernement et à l'Assemblée nationale, les sénateurs peuvent jouer un rôle décisif, s'ils en ont la volonté :

- faciliter le dialogue entre territoires et administrations nationales ;
- porter les solutions et bonnes pratiques locales pouvant être reproduites ;
- construire des compromis, sans la théâtralité de l'Assemblée Nationale ;
- défendre le bon sens, trop souvent oublié dans les joutes politiciennes : nécessité d'un budget équilibré, assurer la sécurité des biens et des personnes, rappeler le cadre laïc de notre République, maintenir le modèle social français, symbole de nos liens fraternels.

Libérés des logiques partisans, les sénateurs doivent agir avec indépendance et pragmatisme en prenant en compte le long terme et la transition écologique, dans l'intérêt général.

Renforcer l'action des élus locaux et la démocratie locale

Nous souhaitons que les élus locaux et les citoyens soient plus responsables de leurs territoires :

- **Donner, en dernier ressort**, le pouvoir de décision aux élus et aux citoyens (référendum local ...) sur les projets contestés ou redondants (pylônes, équipements publics ou privés...).
- **Créer un véritable statut de l'élu local**, avec un barème d'indemnités revalorisées, financé directement par l'État, sans baisse des dotations des collectivités locales.
- **Protéger juridiquement les élus**, et les employés des collectivités en charge d'un service public, des agressions, par des peines exemplaires réelles d'emprisonnement.
- **Mettre en place un guichet unique départemental pour les subventions** et une unité d'ingénierie (intercommunalité ou département) pour la transition écologique.
- **Pour revitaliser la démocratie**, permettre des listes incomplètes (mais paritaires) aux élections municipales.
- **Faciliter les référendums locaux.**
- **Durée unique de tous les mandats à 5 ans.**

Mail : contact@ecologie28.fr

Site : <https://www.ecologie28.fr>

